

À l'École normale : rapport de l'année 1951-1952

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **81 (1952)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'Ecole Normale

Rapport de l'année 1951-1952 ¹

Deux événements particulièrement importants et dignes de mémoire se sont produits depuis la fin de la dernière année scolaire : l'élection au Conseil d'Etat et à la Direction de l'Instruction publique de M. José Python, juge au tribunal cantonal et député ; puis la constitution et l'entrée en exercice de la Commission de surveillance, établie en vertu de la loi sur l'enseignement secondaire du 14 février 1951.

L'Ecole normale de Fribourg a entretenu d'excellents rapports avec les magistrats qui se sont succédé à la tête du Département de l'Instruction publique : elle a reçu de M. le conseiller d'Etat Joseph Piller sa demeure et son équipement ; M. le conseiller d'Etat Jules Bovet l'a dotée d'une loi nouvelle dont nous verrons prochainement le règlement d'application. Diverses clauses relatives à la préparation de l'examen d'admission, à la durée des études, au programme de chaque classe, aux branches qui sont à enseigner, aux exigences de la vie d'internat seront fixées avant la prochaine année scolaire. L'attention que M. le Directeur de l'Instruction publique porte à chacun de ces problèmes est pour nous l'assurance qu'ils seront traités judicieusement, en vue d'améliorer la situation existante et, en premier lieu, la formation professionnelle des futurs maîtres. Nos vues à ce sujet ont fait l'objet d'un rapport spécial, actuellement en circulation parmi les membres de la Commission cantonale des études.

La Commission de surveillance s'est préoccupée tout particulièrement des locaux mis à notre disposition, et d'abord de l'aménagement de l'annexe. Durant l'été 1951, quelques réparations urgentes y ont été faites, afin que les cours de physique puissent se donner avec un minimum d'hygiène et de sécurité. Les conditions de travail n'y sont point confortables, le local n'est pas adapté à sa fin, bien qu'on y travaille sérieusement et dans la joie, sous la conduite de M. le professeur Edouard Vonlanthen.

Une solution satisfaisante est attendue depuis plusieurs années ; il en a été question plusieurs fois au Grand Conseil. La Commission d'Economie publique, les architectes de l'Etat, la Commission de surveillance de l'Ecole normale ont estimé que la bâtiment, dépourvu de fondations, ne méritait pas d'être réparé, et qu'il valait mieux construire un édifice nouveau. Ainsi la solution la meilleure est indiquée, — reste à la réaliser. Nous osons espérer que ce sera chose faite dans un proche avenir.

La loi sur l'enseignement secondaire votée l'an dernier par le Grand Conseil aurait ainsi atteint un résultat appréciable : l'amélioration des études et des conditions de travail à l'Ecole normale.

On nous demande de différents côtés de former un nombre plus élevé d'instituteurs. Qu'on nous donne d'abord la possibilité matérielle de les accueillir.

* * *

¹ Rapport présenté par M. l'abbé Gérard Pfulg, directeur, à la séance de clôture, le 11 juillet 1952.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel enseignant de l'Ecole normale depuis une année. Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe de maîtres zélés, jouissant d'une bonne santé, assidus à donner leurs leçons. Seules des obligations militaires ont retenu au loin, pendant quelques semaines, à la fin du deuxième trimestre, M. le professeur Roger Walter. Cette absence n'a pas été trop préjudiciable aux progrès scolaires, car des travaux écrits furent impartis aux élèves pour compenser les leçons orales qui n'ont pu être données.

Messieurs les professeurs ont accompli leur tâche avec un dévouement digne de tous éloges, mettant leur savoir et leur zèle au service de leurs élèves. Leur influence a dépassé maintes fois les limites de l'Ecole. Je rappellerai, en particulier, les conférences données, durant l'hiver, par M. le professeur Overney dans les paroisses du pays ; l'activité de M. Biemann dans la rédaction des cahiers de l'Heimatkunde de la Singine, celle de M. Vonlanthen à la Commission du Musée d'histoire naturelle ; les conférences de M. l'abbé Marmy à Lyon et à Salzbourg, sa collaboration avec M. l'abbé Léon Barbey dans la fondation récente d'une collection d'ouvrages de psychologie pédagogique et sociale portant le nom *Animus et Anima* ; le succès de M. l'abbé Kælin dans l'exécution du *Christus* de Liszt à la Cathédrale de St-Nicolas, le dimanche des Rameaux ; les nombreuses réalisations de M. Jo Bärswyl à Genève, à Sierre, à Saxon, à Romont, à Vevey et à Fribourg.

Je ne puis clore cet aperçu de l'activité de nos professeurs durant l'année écoulée, sans exprimer des félicitations et des remerciements très chaleureux à deux maîtres distingués. M. le professeur Auguste Overney achève en ce jour sa vingt-cinquième année d'enseignement à l'Ecole normale, de dévouement, de travail assidu, de vie professionnelle exemplaire. Nous avons eu l'occasion le 28 mai dernier, dans une manifestation intime et cordiale, de lui exprimer nos sentiments de gratitude et d'admiration pour la manière distinguée dont il enseigne la littérature et la langue française, pour l'œuvre éducative et l'apostolat qu'il accomplit au service de la jeunesse de notre pays. Nous tenons à lui renouveler, en ce jour, le merci de l'Ecole normale et du corps enseignant fribourgeois.

Il me plaît d'exprimer ces mêmes sentiments de reconnaissance à un deuxième professeur, admirable lui aussi de dévouement à l'Ecole fribourgeoise, aimé de ses élèves et de ses collègues, M. Joseph Biemann qui, depuis vingt-cinq ans, enseigne dans nos établissements d'instruction secondaire : au Collège St-Michel, à l'Ecole secondaire des jeunes filles de la Ville de Fribourg et à l'Ecole normale. Je les prie l'un et l'autre d'agréer, en cette fin d'année scolaire, nos félicitations et nos vœux.

Le printemps 1952 nous a valu, avec la présence des fleurs et des oiseaux, le retour, au temps de Pâques, de M. et M^{me} Girod qui s'étaient vus contraints par la maladie de passer une partie de l'hiver à l'hôpital. M. Girod, depuis plus de 40 ans, soigne avec tendresse la propriété que nous habitons. Pour le seconder dans son travail, le Conseil d'Etat lui a adjoint, à partir du 1^{er} mai 1952, M. Louis Brühlhart, jardinier. Par cette heureuse solution, le Conseil d'Etat a assuré l'entretien du domaine de l'Ecole normale. Celui-ci, agrandi récemment de près de 4000 mètres carrés situés à l'extérieur du rempart, exige un soin encore plus pressant qu'autrefois.

Au début du 2^e trimestre, Sœur Supérieure nous est également revenue de la Maison-Mère de Cham. Ce retour nous a causé une très grande joie, car

Sœur Hyacintha a présidé à notre établissement à la rue de Morat, il y a neuf ans. Elle y a vécu sans interruption, donnant à tous l'exemple de la bonté et d'un dévouement sans limite. Je remercie avec elle toutes les Révérendes Sœurs qui l'entourent et entretiennent notre maison. En signe de notre reconnaissance, la cuisine a été dotée d'un frigorifique dont nous avons aussitôt apprécié l'utilité. Ce meuble est, avec la table de la salle des maîtres, l'amélioration la plus importante qui ait été apportée au mobilier de l'Ecole, l'an dernier.

Durant la présente année scolaire l'effectif de l'Ecole a été complet : 46 élèves (autant qu'il y a de places disponibles dans la maison) distribués en deux classes françaises et deux classes allemandes ; le travail fut régulier et assidu. S'il y eut quelques maladies, elles furent sans gravité et jamais la classe n'a été retardée par l'absence d'un grand nombre d'élèves.

L'entente entre les différentes classes est cordiale, et généralement il a régné à l'Ecole un bon esprit. Les élèves de troisième classe française surtout se sont comportés en jeunes gens dévoués, conscients des responsabilités qu'ils assument à l'égard des plus jeunes et soucieux d'entretenir des relations amicales avec leur entourage. Leur influence a porté sur toute la vie de la maison. Les initiatives prises en septembre ont eu leur effet jusqu'au terme de l'année scolaire ; le conseil des élèves s'est chargé de maintes propositions.

Il me plaît de le souligner : la vie religieuse des élèves me semble avoir été plus intense encore que d'autres années. Chaque mardi, la messe du matin a été dialoguée ; elle a été chantée le vendredi ; plusieurs fois les aînés se sont rendus à la Visitation ou à St-Nicolas pour participer à une cérémonie religieuse. Chaque premier dimanche du mois, la chapelle de Bourguillon est notre but de promenade. Diverses sorties ont agrémenté le temps des études. Le 16 mai nous avons assisté, à Avry-devant-Pont, à la représentation de « Joseph », dont la musique fut composée par le chanoine Bovet. Le lundi 23 juin, nous avons visité Bâle, son musée des Beaux-Arts, sa Cathédrale, l'église St-Antoine, le port, le jardin zoologique. Le mercredi 25 juin, les élèves participèrent à la réunion de la Société d'éducation à Morat, et à la promenade au Vully, qui laissa à tous un si agréable souvenir.

Rien n'a été négligé pour que le séjour à l'Ecole normale soit heureux et favorable aux études. Le bâtiment de résidence est bien aménagé, le parc toujours à disposition, la nourriture abondante. La plupart des élèves apprécient les avantages dont ils jouissent à la rue de Morat ; nous nous en réjouissons, sans toutefois nous faire d'illusions. Parmi les élèves-maîtres, il y en aura toujours l'un ou l'autre, influencés sans doute par quelque grande personne, qui manifestent plus volontiers des idées de revendication que des sentiments de reconnaissance. Mais il n'y a pas à s'en étonner : Bossuet n'a-t-il pas dit : « Le bonheur de ce monde se compose de tant de pièces qu'il en manque toujours quelques-unes » ?

Les élèves reçus pour la première fois en septembre 1951 étaient 25. Tous ayant approximativement le même âge et les mêmes préoccupations, ils formèrent une classe homogène dont les éléments divers réussirent à s'accorder harmonieusement. Peut-être y manque-t-il un de ces entraîneurs qui, plus âgé que ses camarades, se fait un devoir de les avertir, de les encourager et au besoin de les corriger. Les élèves de la première classe allemande ont donné satisfaction. L'un ou l'autre qui avaient encouru des réprimandes à Noël se sont ressaisis ; ils ont progressé et ont obtenu des résultats satisfaisants à la fin de l'année scolaire. La première française est agréable, mais elle pourrait être plus active, mettre mieux à profit

le temps des études. Plus d'une fois les élèves ont préféré une partie de football à l'étude personnelle qui aurait dû remplir le temps réservé aux leçons. Certains élèves, passionnés pour le sport, ont des réactions semblables à ces jeunes gens dont parle Mauriac, quand il dit : « Le soir où Bordeaux perdit son titre de champion pour le rugby, j'ai vu, sur les trottoirs de l'Intendance, des jeunes gens qui pleuraient... ».

On se rend compte, dans ce cas, de la nécessité qu'il y a parfois pour le maître d'imposer aux élèves une activité de son choix. Il ne s'agit pas de laisser faire à l'adolescent ce qui l'intéresse, mais comme on l'a dit justement, « il s'agit de l'intéresser à ce qu'il doit faire ». Et ce n'est pas toujours facile. Un instituteur de France écrivait naguère : « J'ai demandé aux 16 élèves de ma classe de fin d'études à quoi ils voulaient employer les heures d'activités dirigées inscrites à l'emploi du temps. La réponse eut lieu au vote direct et secret, comme il sied à de futurs citoyens capables d'établir un self government : 14 ont répondu : au football ; un : au travail manuel ; et le seizième : à rien.

Cette recherche de l'amusement que nous avons remarquée chez plusieurs élèves de 1^{re} classe est un signe de jeunesse assurément ; nous espérons cependant que l'an prochain déjà se manifesterait un déplacement d'intérêt vers l'étude plus spontanée et plus personnelle.

Il est nécessaire de répéter ici encore ce que les professeurs de l'Ecole normale ont souligné bien des fois : il serait opportun d'accueillir en 1^{re} classe un nombre plus grand de candidats afin de faire un choix dans le courant de la première année scolaire, sinon nous sommes contraints de supporter pendant toute la durée des études quelques élèves médiocres, qui ne méritent pas de prendre rang parmi les membres du corps enseignant et dont la place n'est pas à l'Ecole normale.

* * *

On nous a demandé maintes fois quels principes nous guidaient dans la conduite de la jeunesse qui nous est confiée. Ce rapport de fin d'année scolaire nous permet de répondre sommairement à cette question. Nous y répondons d'autant plus volontiers que nous pensons que le fait d'inspirer aux enfants de bons principes philosophiques et religieux, pouvant les soutenir dans toutes les difficultés de l'existence, est de beaucoup la tâche la plus essentielle. L'éducation, même dirigée par les règles de la technique moderne, ne produit les fruits désirés que si elle est guidée par une idée directrice puissante et sublime.

D'abord nous nous efforçons d'éveiller chez les jeunes le sens des responsabilités, de leur donner le sens de la discipline. Le rôle de celle-ci est, en effet, de placer de plus en plus l'être humain en face de Dieu et de sa conscience, de lui révéler ses responsabilités à l'égard de lui-même, de ses camarades et de son école, comme à l'égard de son milieu de vie actuel et futur.

Cet effort personnel est important dans tous les domaines, et surtout dans le domaine religieux, où les sanctions disciplinaires sont sans objet, où l'adolescent doit être amené à comprendre que la religion comporte essentiellement une relation personnelle entre Jésus et lui.

De même faut-il éveiller peu à peu le sens des responsabilités à l'égard des camarades, de la classe. Chacun est responsable de son âme, mais il a aussi des responsabilités à l'égard de l'âme de ses camarades. Il s'en acquittera non seulement par la prière et le bon exemple, mais aussi « par le témoignage, par l'amitié,

par la contribution à l'atmosphère morale et religieuse de la classe et de l'école. Chaque élève doit ainsi contribuer au bonheur des autres, à l'efficacité du travail, à la bonne marche de la maison ».

« Il faut savoir, en effet, que les écoliers, dit Tarde, surtout les internes, agissent bien plus les uns sur les autres moralement et intellectuellement que leur professeur n'agit sur eux, et quand ils s'agitent ensemble dans les cours, cette fiévreuse action inter-spirituelle qu'ils exercent les uns sur les autres, se montrant dégagée de l'action unilatérale du maître, éclate dans toute son intensité. »

Ce souci de faire du bien aux autres est essentiel dans la vie d'un éducateur. Son influence est d'autant plus efficace qu'il possède, en plus d'une bonne formation professionnelle, une haute culture morale. « Il ne faut pas oublier, comme le remarque avec justesse Fœrster, que la bonne influence d'un homme sur un autre est beaucoup moins le résultat d'une technique perfectionnée que le fruit d'un état d'âme puissant et bien ordonné. » Un bon éducateur ne doit jamais perdre de vue que ses efforts resteront vains s'il ne règle pas lui-même sa vie sur les préceptes qu'il enseigne aux autres, s'il ne conçoit pas l'œuvre éducative comme un devoir envers les autres, accompli dans un esprit de sacrifice continu.

Ce sacrifice doit s'accomplir dans la joie. Avec cette disposition d'âme n'importe quel travail peut devenir intéressant si on s'applique à bien le faire. Cette joie est pour les autres le signe que notre travail nous plaît. « Et l'existence est trop courte, elle a trop de prix pour être gaspillée dans un métier qui nous ennue, qui nous contraint de fréquenter les gens que nous n'aimons pas, ou qui exige un talent que nous n'avons pas. »

« Il s'agit seulement de vivre en présence de Dieu. C'est la base de toute la vie spirituelle, c'est la chose la moins compliquée qui soit au monde. Il suffit de la demander à Dieu, l'accorder est son cher désir (Charlier). »

Ainsi, nous sommes prêts à accomplir tout ce qu'exige notre devoir d'état dans une grande harmonie intérieure. Tels ces admirables peintres hollandais qui ont su voir d'une façon parfaite des objets si minimes, si indifférents, qu'ils ont immortalisés dans leurs scènes d'intérieur. Le spectateur ne peut les considérer sans être touché de tant de sérénité, d'une attention si paisible, de tant de sollicitude.

Pour ne pas perdre courage dans cette recherche joyeuse de la perfection à travers les événements de chaque jour, il faut pouvoir compter sur l'amitié, sur les encouragements. La plupart des hommes ont besoin d'être encouragés, pour développer pleinement leurs dons. Rien n'est plus dangereux que le dénigrement. « Il tue les bonnes volontés. Il rend la tâche de ceux qui ne se découragent pas extrêmement difficile. Il sème la défiance, le doute, le scepticisme. »

L'éducateur s'efforce de stimuler le zèle ; il donne aux êtres un idéal à atteindre ; il approuve les bons mouvements et ne ménage pas les louanges méritées. La louange, lorsqu'elle jaillit d'un cœur sincère, dilate, épanouit ; elle met une nouvelle flamme au cœur et fait vivre dans une atmosphère de joie et d'entrain.

Notre tâche est d'apprendre aux jeunes gens qui nous sont confiés à penser et à vivre en chrétiens. Mgr Dévaud l'a célébrée en une page pénétrante qu'il me plaît de rappeler ici :

« Tous, maîtres et élèves, parents et public, nous devons nous pénétrer de l'idée que l'Ecole normale n'est pas et ne peut être un établissement qui se contente de munir un futur instituteur des matières nécessaires pour enseigner,

sans trop d'erreurs, le savoir élémentaire ; elle doit former des âmes assez riches, assez fortes, assez sûres d'elles-mêmes, assez vivantes et pleines, assez capables de renoncements et de dévouement, pour former d'autres âmes. La puissance réalisatrice d'un homme, bien davantage que de ses connaissances, dépend de son caractère, de sa ténacité, de la domination qu'il a sur lui-même, toutes qualités que l'instruction ne produit pas. Pour former plus tard des caractères, nos futurs maîtres doivent être eux-mêmes des caractères. Une telle formation exige qu'on sacrifie bien des caprices, bien des susceptibilités, bien du laisser-aller, bien des convoitises et des passions.

« Les jeunes gens qui sentent se réveiller en eux une turbulente individualité ne s'y astreignent pas volontiers ; nous avons le devoir de les y aider, souvent malgré eux-mêmes et contre eux-mêmes ; car selon l'énergique expression de Fœrster « il faut que l'individualité soit réduite à un complet assujettissement, si la personnalité supérieure doit arriver au pouvoir ». Une discipline sérieuse, un strict ordre du jour, une docilité généreuse aux directions et aux injonctions des supérieurs, la collaboration intérieure de la conscience et de la bonne volonté, voilà ce qui, avec une intention surnaturelle, et la grâce de Dieu, procurera au normalien cet insigne bienfait : « Etre élevé à quelque chose de mieux, de plus grand et de plus fort que ce qu'il est. Et l'on n'y arrivera pas sans une obéissance stricte. »

Volontiers Mgr Dévaud eût adopté pour son Ecole la devise gravée sur la pierre, à l'entrée du Palais de Justice de Besançon : *Felicitatis mater oboedientia.*

* * *

Nous voudrions, avant de terminer ce rapport, rappeler la mémoire d'un illustre Fribourgeois, mort il y a 25 ans, à qui l'Ecole fribourgeoise reste attachée par les liens inaltérables de la reconnaissance et de l'admiration : Georges Python, directeur de l'Instruction publique.

Pendant plus de 40 ans, il fut le chef hiérarchique, le bienfaiteur et l'animateur de l'Ecole normale. En 1884, rapporteur au Grand Conseil de la loi sur l'instruction primaire qui nous régit encore, il avait souligné avec vigueur l'insuffisance de l'instruction populaire dans le canton et il indiquait, entre autres moyens pour améliorer cette situation, le perfectionnement des études à l'Ecole normale. Il proposa d'en augmenter la durée, de renforcer l'enseignement de toutes les branches, spécialement des sciences, du dessin et de la musique. Déjà il prévoyait l'organisation d'un quatrième cours et d'une section allemande. Ces innovations, réalisées successivement en 1895 et en 1908, entraînèrent l'élaboration d'un nouveau programme pour les études, et d'un nouveau règlement pour l'examen du brevet.

Quelques années plus tard, nouveau progrès : une cinquième année d'études était établie.

Le budget de l'Ecole normale témoigne lui aussi, à sa façon, de l'intérêt que le Directeur de l'Instruction publique vouait à l'établissement, puisque, de son arrivée à sa mort, la subvention allouée par l'Etat passa de vingt mille, en 1886, à cent mille francs, en 1927.

Il n'est pas sans intérêt de noter que l'installation de l'Ecole normale à Fribourg et sa réorganisation ont allégé la contribution de l'Etat. De 100 000 fr. en 1927 (90 400 fr. de subvention ordinaire et 9600 fr. de subvention complé-

mentaire), elle a passé à 77 281 fr. 31 plus 3000 fr. de subsides fédéraux en 1951.

Ajoutez à cela que les frais d'entretien fort coûteux du bâtiment d'Hauterive, assurés par la Direction des Travaux publics, n'étaient pas compris dans le budget de l'Ecole normale en 1927, tandis qu'ils le sont en 1952.

A partir de 1903 furent exécutées la restauration de l'église et du cloître d'Hauterive, la réfection d'un certain nombre de salles, la transformation des dortoirs, l'organisation d'une classe d'application.

Quant aux études, Georges Python les suivait de près, s'informant minutieusement de tout, assistant aux examens, souhaitant de nouveaux progrès dans toutes les branches. Ses dernières décisions, prises peu de jours avant sa mort, furent d'aquiescer à l'aménagement d'une salle spéciale pour l'enseignement des sciences et de faire entrer en compte les notes de classe dans le calcul des moyennes de l'examen du brevet.

A l'Ecole primaire, Georges Python donna des manuels et une méthode qui renouvela notre enseignement ; il s'intéressait aux discussions d'ordre éducatif et ne se lassait pas de répéter aux membres du Corps enseignant : « Etudiez la pédagogie, c'est votre devoir professionnel ! »

L'Ecole normale n'oubliera jamais celui qui vivifia l'Ecole fribourgeoise à tous les degrés, et qui en acheva l'organisation par la fondation de l'Université de Fribourg. Son influence est restée vivante ; elle s'exercera encore plus activement désormais, Monsieur le Directeur de l'Instruction publique, sous votre aimable et ferme conduite.

La rentrée d'automne est fixée au lundi soir, 29 septembre, fête de saint Michel, archange, avant 19 h.

Pèlerinage du Corps enseignant à Lourdes

Le pèlerinage aura lieu du 25 au 30 août comme il a été annoncé. Les pèlerins recevront prochainement une circulaire indiquant l'horaire. Pour éviter une nuit de voyage, les pèlerins passeront par Paris où ils coucheront dans la nuit du 25 au 26 août ; ils visiteront la ville en autocar. Ils seront à Lourdes le 26 août au soir et y resteront jusqu'au 30 août, à 17 h. 03. Une excursion est envisagée sur la côte espagnole, mais ils n'oublieront pas que l'objectif essentiel de notre pèlerinage est de nous imprégner de l'esprit de Lourdes, esprit de prière et de pénitence.

Les pèlerins qui s'étaient inscrits et qui ne pourraient pas, pour une raison ou pour l'autre, faire le pèlerinage, sont priés de s'annoncer le plus tôt possible à M^{lle} Pilloud, La Poya. Il en est de même des personnes qui désireraient encore s'inscrire, car il a été extrêmement difficile de trouver des places dans les hôtels à ce moment de l'année.